

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**Le 2 juillet 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, mardi le 2 juillet 2024, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Hugh Fortier et Tony Rancourt  
M<sup>mes</sup> les conseillères Priscillia Lefebvre et Francine Vallières

Était absente : M<sup>me</sup> la conseillère Valérie Rancourt

M<sup>mes</sup> Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2024-07-69 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2024-07-70 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2024**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024 soit adopté tel que rédigé.

**2024-07-71 Approbation des comptes**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 71 595.99 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

**Avis de motion et dépôt du projet**

Avis de motion est donné par le maire, M. Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté le règlement numéro 222 sur les affectations et les zones modifiant le règlement de zonage numéro 85 et le plan d'urbanisme numéro 113. Le projet de règlement est déposé.

**2024-07-72 Rapport Trimestriel**

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

**2024-07-73 Révision budgétaire 2024 de l'O.M.H. de l'Arc-en-Ciel**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2024 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel. Cette révision mentionne une augmentation de la contribution de la municipalité de Poularies de 42 \$.

**2024-07-74 Demande du 100<sup>e</sup>**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du comité du 100<sup>e</sup> afin d'assumer la totalité des frais pour le monument. Cette dépense est estimée à environ 4 000 \$.

### **2024-07-75 Demande Fondation Docteur-Jacques-Paradis**

Dans le cadre de sa 12e Campagne de financement, la Fondation Docteur-Jacques-Paradis organise un événement familial, le 6 juillet prochain. En effet, un match amical, aura lieu au terrain de balle de La Sarre.

Ils ont besoin d'estrades pour cet événement. Ils demandent d'emprunter nos deux estrades, afin de pouvoir accueillir le maximum de spectateurs. C'est près de 500 personnes qui sont attendues pour ce match spectaculaire.

Ils viendraient chercher les estrades le vendredi 5 juillet. Celles-ci seraient rapportées, en bon état, le lundi 8 juillet. Ils se chargeront du transport en recherchant un partenaire à cet effet.

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis.

### **2024-07-76 Mise en vente de la remorque artisanale**

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir, dans l'info-citoyens et sur la page facebook de la municipalité un appel d'offre pour la vente de la remorque artisanale.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée « Soumission remorque » au plus tard mardi le 30 juillet 2024 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront. La vente sera adjugée par résolution au conseil municipal.

La Municipalité de Poularies ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

### **Séance de travail**

Il est convenu qu'aucune séance n'ait lieu en juillet 2024.

### **2024-07-77 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 20h28.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Greffière trésorière/dir.gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.